



Les « amis charnels » : fraternité et communauté spirituelle dans le Lancelot-Graal

Marie Dupuy

Volume 1, 2015

Topiques de l'amitié dans les littératures françaises d'Ancien Régime

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1090075ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1090075ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

SATOR, Société d'Analyse de la Topique Romanesque d'Ancien Régime

ISSN

2369-4831 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dupuy, M. (2015). Les « amis charnels » : fraternité et communauté spirituelle dans le Lancelot-Graal. *Topiques, études satoriennes / Topoi Studies, Journal of the SATOR*, 1, 1–16. <https://doi.org/10.7202/1090075ar>

Article abstract

L'expression ami carneus, récurrente dans le Cycle Vulgate, contient le paradoxe d'un lien qui se fonde à la fois sur une parenté charnelle, sens premier de l'expression, et sur une relation spirituelle, celle de l'amicitia; elle révèle donc les contradictions d'une parenté à la fois assumée et à amender. En effet, l'étude de ses occurrences dans le Lancelot-Graal permet de définir deux grands types de rapports entre les personnages. Les uns, horizontaux, sont fondés sur une élection et mettent en évidence un réseau de parenté diffus, allant des plus proches parents aux plus lointains et surtout, définissant un cercle privilégié d'intimes; les autres, verticaux, relèvent de l'alliance et du lien féodo-vassalique unissant parfois d'ailleurs les membres d'une même parentèle, reposent sur la fides et paraissent nettement valorisés. L'ambiguïté de l'expression repose sur l'usage spécifique qui se dessine dans son emploi en langue vernaculaire : les amis carneus entretiennent des relations de confiance et de fidélité à l'opposé des amitiés charnelles telles que les décrit le discours théologique, celui d'Aelred de Rievaulx en particulier. Il est de plus remarquable de constater que les mentions qui sont faites des « amis charnels », le sont toujours dans des moments de crise. À ce titre, la crise seigneuriale qui ouvre le Lancelot propre est particulièrement intéressante : ayant pour origine la domination des terres par les dominants laïcs, elle oppose Claudas l'usurpateur à Pharien, fidèle au lien qui le lie à son ancien seigneur, Bohort de Gaunes, le roi déchu. Or, Claudas est un roi défaillant qui a tissé un réseau d'alliances reposant sur des amitiés charnelles au sens où l'entend l'abbé de Rievaulx : intéressées et monnayables, elles révèlent un mauvais dominant laïc qui a fondé son pouvoir sur l'avaritia et la potentia cupiditas. À l'opposé, ses ennemis recourent à leurs « amis charnels » parce que les liens qui les unissent reposent au contraire sur la fides et l'amor, l'alliance redoublée par la parenté. On voit ainsi, dans un épisode exemplaire de renversement des alliances, Lambèque, le neveu de Pharien, secourir son oncle avec qui il était brouillé, au nom de la charnel amor qui les unit : la pitié qui guide l'élan du neveu révèle le modèle sous-jacent de circulation de la caritas entre grands seigneurs laïcs. Capables ainsi d'une forme d'amitié parfaite parce qu'assises sur des liens naturels, l'oncle et le neveu se placent dans l'imitation de la relation verticale qui unit le chrétien à Dieu et peuvent alors refonder l'ordre féodal mis à mal par le traître. Cet épisode, en réorganisant la hiérarchie spirituel / charnel au profit du charnel, met en évidence une charnalité assumée puisque vectrice d'une bone amor faite de pitié et de miséricorde, charnalité qui, paradoxalement, conduit à une forme de spiritualisation de la chevalerie.

© Marie Dupuy, 2015



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Les « amis charnels » : fraternité et communauté spirituelle dans le *Lancelot-Graal*.

Poser la question de la place de l'amitié dans le *Lancelot-Graal*, c'est sans doute rouvrir un vieux dossier. C'est à partir de l'examen de l'expression « carneus ami » que je souhaiterais l'aborder. Relativement peu fréquente dans le *Lancelot-Graal* – environ une trentaine d'occurrences –, l'expression, qualifiée de « mystérieuse » par Roland Carron¹, mérite interrogation ; elle peut à certains égards, paraître paradoxale. Dans sa préface à l'étude d'Huguette Legros sur l'amitié, Jacques Le Goff a en effet remarqué que « l'amitié établi[ssai]t une parenté spirituelle, non biologique, non charnelle² ». Dès lors, il peut paraître étonnant que les médiévaux éprouvent la nécessité de recréer ce lien charnel dans une expression, *amis charnels*, qui désignerait les membres de la parentèle : être l'ami charnel, c'est être le parent charnel, un membre du lignage. Les études menées concernant les deux termes ont surtout mis en évidence le fait que le mot *ami*, perdant son sens de « parent » au profit d'un sens affectif, n'était plus suffisant pour exprimer ce lien, et s'est vu complété par l'adjectif *charnel*³. Si ces analyses ont permis de donner une explication rationnelle à cette évolution en terme de lexicologie, celle-ci ne suffit pas à exposer la charge éthique que porte l'expression.

En effet, la remarque de Jacques Le Goff est d'importance si l'on considère, à la suite des travaux d'Anita Guerreau-Jalabert le charnel et le spirituel comme une « matrice structurante à travers laquelle sont perçus et pensés, dans la société chrétienne médiévale, divers pans de la

¹ Roland Carron, *Enfant et parenté dans la France médiévale : X^e-XIII^e siècles*, 1989, p.184.

² Huguette Legros, *L'amitié dans les chansons de geste à l'époque romane*, préface de Jacques Le Goff, 2001, p. vii.

³ Nous renvoyons en particulier d'abord à la définition que donne Frédéric Godefroy dans son dictionnaire, pour le mot *charnel*, définition problématique en ce qu'elle s'appuie sur les liens du « sang », terminologie inexistante au Moyen Âge : « de même sang, intime, en parlant de parents et amis ». Huguette Legros, quant à elle, remarque que « dans les chansons de geste, l'expression "*charnels amis*" désigne dès la fin du XII^e siècle des parents proches, le mot "*ami*" tendant à disparaître pour désigner des membres d'un lignage, sans doute parce que son sens juridique et social s'efface devant le sens affectif couramment employé dans le registre amoureux ». Il existerait en effet, d'après la juriste Juliette Turlan, « une affinité étymologique susceptible d'éclairer le lien qui peut exister entre parenté et amitié » ; Le mot *ami* a longtemps suffi à désigner les parents, sans doute parce qu'il « insiste sur la force du lien, l'ami [étant] celui qui aime et qu'on aime » précise Roland Carron. Frédéric Godefroy, « charnel », *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IX^e au XV^e siècle...*, 1937 ; Huguette Legros, *L'amitié dans les chansons...*, 2001, p. 29 ; Juliette M. Turlan, *Amis et amis charnels d'après les actes du Parlement au XIV^e siècle*, 1969, p. 646 ; Roland Carron, *Enfant et parenté dans la France médiévale...*, 1989, p. 5-6.

réalité matérielle, pratique et idéelle⁴ », matrice au « centre des conceptions chrétiennes de la parenté⁵ » qui « subordonne[nt] la parenté charnelle (filiation et alliance) à la parenté spirituelle⁶ ». La parenté spirituelle, par le biais du baptême, permet de proposer un idéal de « germanité généralisée⁷ » dont la circulation de la *caritas*, amour de Dieu, assure la cohésion. Au-delà de la représentation symbolique ou idéelle, un tel système, qui dévalue les relations de parenté charnelle, induit une hiérarchie équivalente dans l'ordre social : l'Église – dans un contexte de vives tensions liées à la réforme grégorienne – imposant son ordre, son fonctionnement, cherche à disqualifier les dominants laïcs au profit d'une valorisation des clercs. Ces derniers, non soumis à la reproduction charnelle, proposent un modèle de vie idéal et spiritualisé⁸. À l'inverse, les laïcs, dont la sexualité est entachée de péché parce que charnelle, sont dévalués. L'ensemble du discours produit par l'Église va donc tendre, dans cette période des XII^e et XIII^e siècles à affaiblir les laïcs et à les auxiliariser⁹. On peut dès lors considérer à la suite d'Anita Guerreau-Jalabert, comme hypothèse de départ, que les romans produits à cette période par ces mêmes dominants laïcs, proposent un « écart distinctif¹⁰ » avec ceux des dominants cléricaux et visent à une auto-légitimation de leur ordre, cherchant à le spiritualiser dans la représentation d'une chevalerie idéale. Dans cette perspective, il peut paraître étonnant que dans leurs discours, ils éprouvent la nécessité de recréer ce lien charnel au sein même de l'amitié quand cette dernière proposerait au contraire d'amender une parenté jugée coupable. Les textes romanesques requalifieraient alors la chair, domaine dans lequel les cantonnent les dominants cléricaux, dans un discours qui permettrait de valoriser ce sur quoi repose leur pouvoir, la parenté et la féodalité. L'espace ainsi investi par le discours des dominants laïcs offrirait alors une représentation dans laquelle la chair serait partie intégrante du processus de spiritualisation. Autrement dit, le terme « charnel ami » pourrait contenir le paradoxe d'une parenté à la fois assumée et à amender. Je souhaiterais donc, à la suite de Jacques Le Goff et Huguette Legros, questionner le rapport qu'entretient cette amitié charnelle avec le lien féodo-vassalique et plus particulièrement le rôle qu'elle joue dans un

⁴ Anita Guerreau-Jalabert, « La Culture courtoise », 2005, p. 236.

⁵ Anita Guerreau-Jalabert, « L'Arbre de Jessé et l'ordre chrétien de la parenté. », 1996, p. 156.

⁶ Anita Guerreau-Jalabert, « Des fées et des diables. Observations sur le sens des récits "mélusiniens" au Moyen Age. », 1999, p. 111-112.

⁷ Jérôme Baschet, *Le sein du père. Abraham et la paternité dans l'Occident médiéval*, 2000, p. 47.

⁸ Le mode de reproduction clérical se fait par agrégation des nouveaux individus, il procède donc d'un bon mode de reproduction, quand les autres ordres de la société, dès lors qu'ils se reproduisent charnellement, sont dévalorisés.

⁹ Les dominants laïcs sont perçus comme les auxiliaires de l'Église qui leur délègue la part du pouvoir qu'elle ne veut pas prendre en charge, les grands féodaux ne représentant que le bras armé de l'Église, c'est dans ce sens d'un discours très grégorien, que l'on peut lire la leçon de chevalerie de Ninienne à Lancelot.

¹⁰ Anita Guerreau-Jalabert, « Fées et chevalerie. Observations sur le sens social d'un thème dit merveilleux », 1995, p. 149.

cycle qui propose un itinéraire de conversion à la chevalerie, qui, comme l'ont déjà montré de nombreux exégètes, de chevalerie terrestre va devenir chevalerie céleste.

Aimer ses parents ou son seigneur : deux réseaux parallèles et concurrents

Ces quelques observations lexicales et contextuelles faites, on remarque que l'expression reste ambiguë à plusieurs titres. D'abord parce qu'elle paraît souvent très vague – ce qui a souvent été souligné – et parce qu'il est difficile de préciser la nature exacte du lien qui unit les personnages ainsi désignés, lien régit par l'*amor*, terme englobant dans la langue vernaculaire et qui comprend, bien souvent la relation d'*amitié*. En effet, qu'il s'agisse de l'affection ou du lien féodo-vassalique, les relations inter-personnelles s'expriment, dans les textes médiévaux par le substantif *amor*, dont l'amitié serait l'une des manifestations, *amor* recouvrant la notion de *caritas*. Les relations d'amitié charnelle sont souvent ainsi redoublées par d'autres relations et permettent de mettre en place différents réseaux, puisque comme l'a montré Huguette Legros, l'homme médiéval est pris dans des réseaux d'alliances divers : féodaux, religieux, culturels¹¹. Je propose donc dans un premier temps de cette brève étude, d'observer les occurrences de l'expression en contexte, dans le *Lancelot-Graal* et de préciser ainsi les différents réseaux induits par son usage et qui permettent de définir les liens qui unissent les personnages.

« Tout individu, dit Huguette Legros, est d'abord l'homme d'un lignage » et la co-occurrence de l'expression *carneus amis* et de *lignage* se retrouve dans l'épisode d'Hector au château de l'Étroite Marche¹². Le terme, encore relativement imprécis, a une acception assez large dans ce type d'emploi. Néanmoins, il semble d'emblée opérer une inclusion dans un réseau plus vaste, celui des *compaignons* : « car je sai bien que mi ami charnel et li compaignon de la Table Reonde me querront ci et aillors¹³ » affirme Lancelot au roi Pellès, lorsque, guéri de sa folie, il lui demande un asile sûr. Ce réseau ne distingue pas toujours nettement *amis charnels* et *compaignons*, la désignation pouvant être fluctuante : ainsi, si Lancelot est entouré par ses *compaignons* avant le tournoi de Kamaalot, ce sont ses *amis charnax* qu'il quitte quelques

¹¹ Huguette Legros, *L'amitié dans les chansons de geste à l'époque romane*, 2001, p. 68.

¹² Le seigneur du château de l'Étroite Marche lui raconte comment la guerre qui l'oppose à Sagramor, le roi des cents chevaliers et Escan de Cambernic l'a empêché de marier sa fille à ses ennemis car ils ont tué ses parents : « mais cuers ne les poroit amer, car trop m'on tué de mon lignage et de mes carneus amis. » (*Lancelot*, LXL, 51). L'édition de référence est celle d'Alexandre Micha, *Lancelot*, Genève, Droz, 9 vol., 1984 désormais abrégée *L.*

¹³ *L.*, CVII, 36.

lignes plus loin¹⁴. Ces derniers semblent donc former à la fois une compagnie privilégiée et un ensemble diffus de proches, souvent des parents, comme nous l'avons vu. Plus important, si *compaignons* et *amis charnex* semblent parfois indifférenciés, c'est surtout qu'un même type de rapport, régi par l'*amor* les unit. Il s'agit donc d'une élection, distinguant parmi d'autres, certains individus, une forme d'« affinité élective¹⁵ ». Les qualités qui président à cette distinction relèvent souvent des vertus courtoises que le héros reconnaît dans l'autre ; elle peut aussi s'expliquer par la participation à une quête commune, ce qui revient sans doute au même, au moins si l'on prend l'exemple de la quête du Graal, qui nécessite un ensemble de vertus que partagent les chevaliers qui s'y engagent.

Mais à l'intérieur de ce réseau diffus, le terme est souvent précisé, désignant alors les proches, les intimes, un cercle familial restreint, constitué par les oncles, neveux, cousins, mère, frère, sœur, fils¹⁶... À ce titre, la remarque que fait Morgue à Arthur lorsqu'ils se rencontrent est intéressante : « Sire, fet ele, je sui vostre plus charnel amie et si ai a non Morgain et sui vostre suer¹⁷ ». La coordination qu'elle emploie permet l'ajout de liens les uns aux autres et situe la relation d'amitié charnelle en première place de ces liens, établissant ainsi, avant même la mise en évidence de leur proximité fraternelle, une relation qui semble d'emblée impliquer la confiance presque obligée, un lien intime car « naturel », le mot étant ici d'importance. Il ne s'agit plus d'une élection, d'un choix, mais d'une affection qui s'impose avec insistance, ce que signale l'emploi du superlatif¹⁸. Au sein du vaste réseau de parenté qu'établit l'expression, se dessine donc un réseau restreint, composé des parents les plus proches mais surtout de ceux avec qui s'établit ce lien affectif *naturel* car issu d'une communauté de chair. Cette relation qui repose à la fois sur l'affection et la confiance vient

¹⁴ Jean Frappier, *La Mort le roi Artu*, 1964, p. 61. Je me réfère à l'édition de Jean Frappier, Genève, Droz, 1964, désormais abrégée *MA*.

¹⁵ J'emprunte l'expression à Marie-Pascale Halary, « Régénérer la chair par l'esprit grâce au parrainage. Sur quelques vers d'Aliscans (v. 978-981) », 2013, p. 153-170.

¹⁶ C'est le cas de quelques occurrences dans le *Lancelot en prose*. Ainsi, un forestier renseigne-t-il Agravain, Guerrehet et Gaherié à propos de la guerre du roi Kalès en ces termes : « En cest païs a guerre mortel, la greingnor que vos veissiez onques a mon esciant, et si est d'amis charnex comme d'anfans et de pere ; » (*L*, LXXII, 41) ; une voix prédit ainsi à Lancelot, qui vient d'échouer devant la tombe de Symeu : « Et saches que cil qui de chi me deliverra ert mes cousins et ert si près tes carneus amis que plus ne porroit, et cil sera la flors de tous les vrais chevaliers » (*L*, β, ms bnf 110, XXXVII, 39) ; ou encore Galehaut réinterprète le présage que lui a fait Merlin : « si encontrei un message qui me dist noveles de ma dame ma mere qui est morte : ce fu li charnels amis que je devoie perdre. » (*L*, I, V, 3) ; enfin, lorsque Galechalain, le fils du roi d'Escavalon, rencontre sa cousine, celle-ci se présente ainsi : « car vous estes mes amis carnés si pres comme de .II. cousines germaines. » (*L*, β, ms BnF 100, XI, 5).

¹⁷ *MA*, p. 51.

¹⁸ Il faut sans doute aussi insister sur le fait que Morgue doit gagner la confiance d'Arthur puisqu'elle est sur le point de lui révéler la vérité, par le biais de la chambre aux images, de l'amour entre Lancelot et Guenièvre. Cette confiance nécessaire qu'elle instaure entre Arthur et elle, sur le mode de la fraternité, de « l'amitié charnelle », prise ici au sens de parenté ne sera pas sans conséquence sur la fin du règne du roi. On peut aussi penser à l'affection très vive qui unit Lancelot à Lyonel et Boort bien avant qu'il ne sache qu'ils sont ses cousins.

s'inclure encore dans les liens de compagnonnage, mais vient aussi parfois les concurrencer. C'est ainsi qu'une inclination naturelle pour son cousin concurrence la *loial amistié*¹⁹ que Lancelot éprouve pour Galehaut ; lorsque Lyonel, envoyé par Ninienne pour consoler Lancelot arrive en Sorelois, ce dernier se tourne plus volontiers vers lui pour évoquer son passé heureux avec Guenièvre : « Et quant Lancelos sot qui il estoit, si l'ama assés plus, car la joie de son carnel ami li fait grant partie de ses max oublier²⁰ ». De façon symétrique, la reine regrette l'absence de ses *charnez amis* lorsqu'elle se retrouve seule à la cour après la disparition de Lancelot²¹. En plus d'une confiance évidente – ou nécessaire –, l'amitié charnelle est donc avant tout une relation affective très forte, qui se signale par la co-occurrence du verbe *amer* et dont la déploration lorsque ces proches viennent à être tués est le signe le plus remarquable. Ainsi, Arthur se plaint-il à Gauvain de la mort de ses neveux tués par Lancelot : « il m'a tolu mes amis charnex et ceux que ge plus amoie, fors vous tant solement²² » lui dit-il²³. Le rapt, métaphore de la mort, et la mise en parallèle entre amour et parenté insistent sur la singularité et l'importance du sentiment qui unit les membres d'une même parentèle.

Pourtant, cette relation est incluse dans un système qui paraît encore supérieur en valeur, celui du lien féodo-vassalique. En plus d'être issus d'un ancêtre commun, les *amis charnels* sont aussi des pairs, des pareils, des preudommes, des vassaux et des seigneurs²⁴. À l'horizontalité des liens qui s'établit dans la parenté, surtout lorsqu'elle est amitié charnelle, se superpose la verticalité des relations féodo-vassaliques. L'amitié charnelle ne repose plus alors sur une

¹⁹ Le mot *amistié* est employé ici à dessein dans son sens moderne pour définir le lien qui unit Lancelot à Galehaut, alors que le texte médiéval emploie plus volontiers le mot *amor*. Concernant cette amitié désintéressée, « spirituelle » entre les deux hommes, on pourra consulter l'article de Micheline Combarieu du Grès, « La « loial compagnie » de Galehaut et Lancelot : de l'amitié comme moyen de salut », 2002, p. 8-27.

²⁰ *L*, LIIIa, 6.

²¹ « car il n'avoit mes ame laienz a cui ele osast dire son pensé, puis qu'il s'en estoient alé. Ce li ert avis des or mais qu'ele ne trouvera nul confort, car ele n'a el monde si charnez ami a cui ele deist la verité de ses amors » (*L*, LXXIV, 1).

²² *MA*, p. 110.

²³ On trouve d'autres exemples de cette crainte de la perte de ses amis charnels. Ainsi, lorsque Galehaut apprend qu'il a été touché par un malheur, il pense d'emblée à ses proches : « Bials mestre, quel perte puet ce estre ? Dites le moi : ai je perdu nul de mes charnels amis ? Par la foi que vos me devés, ne m'en celés riens. – Nenil, sire, ce dist li mestres, de vos charnels amis n'avés vos nul perdu. » (*L*, II, 25)

²⁴ La relation vassalique, selon la formule de Jacques Le Goff, instaure « une hiérarchie entre égaux », le roi devenant le *primus inter pares*. Le roi Galehaut rappelle ainsi qui il est aux devins qu'il consulte : « J'ai bois et terres et grant plenté de bien a un plus preudome que je ne sui ; si ai assés et cors et cuer, s'il fust a aise ; si ai chernels amis de molt preudomes. » (*L*, IV, 12). De même, face au puissant Claudas, Pharien rappelle que ses parents sont aussi ses égaux et ses vassaux, des seigneurs comme lui : « Por che, fait Phariens, que vous estes venus asseoir ceste chité, ce m'est avis, et dedens sont mi carneil ami a grant plenté et mi peir et mi juré que je avroie prins envers vous en conduit et en garandise » (*L*, XVIIa, 4). Sur les relations entre vassaux et seigneurs, voir Jacques Le Goff, « Le rituel symbolique de la vassalité », 1999, p. 333-399.

élection ou une affection mais devient alliance, impliquant fidélité envers le suzerain²⁵ ; or, c'est bien ce dernier type de relations qui prime, l'amitié charnelle, l'affection entre les parents apparaissant comme secondaire. La parenté est donc volontiers sacrifiée au profit de la loyauté envers le seigneur, comme le montrent les remarques de Pharien ou de l'espion envoyé par Claudas à la cour d'Arthur, qui jurent tous deux fidélité, quand bien même il faudrait sacrifier leur lignage²⁶. La dame de Roestoc, par loyauté envers Arthur son seigneur, a ainsi perdu tous ses parents : « Et ele estoit orfeline de peire et de meire et grant partie de ses carnex amis estoient mort et navré de la soie guerre et de la guerre le roi Artu, qui feme est lige²⁷ ». Pourtant, ces deux types de relation – horizontale et verticale – sont construits sur le terme générique d'*amor*, souvent traduit par « amitié » et qu'il convient de repréciser ici²⁸. Si la relation horizontale implique, nous l'avons vu, une affection presque obligée car née de la parenté et surtout particulièrement valorisée ici, la relation verticale s'appuie sur la *fides*, dans laquelle l'*amor* comme sentiment personnel n'est que secondaire²⁹, comme l'a montré Philippe Haugeard, « L'*amor* n'est pas l'amitié, mais elle en est bien évidemment la condition première, le sentiment personnel ne pouvant naître et s'épanouir sur le terreau d'une relation sociale et politique minée par l'hostilité³⁰ ». Donc si le lignage doit se sacrifier au nom de la *fides*, s'il accepte même volontiers ce sacrifice, c'est aussi parce que ce réseau de proches représente ceux sur qui l'on peut compter. La *fides* rejoint donc la confiance, l'*ami charnel* devient alors *loial ami charnel*.

Les liens qui unissent les amis charnels, pour singuliers qu'ils sont, s'ajoutent néanmoins à d'autres liens, l'expression surqualifiant des relations existant par ailleurs. L'amitié charnelle – que j'entends comme synonyme de parenté ici – procède donc d'un rapport d'inclusion :

²⁵ On peut donc considérer, à la suite de Florian Mazel, que la domination de la terre permet de fonder le lien d'amitié : étudiant le conflit de l'abbaye de Chorges, il montre comment pour les laïcs, « la terre doit continuer à fonder le lien d'amitié qu'ils souhaitent préserver » avec les représentants de l'Église. Florian Mazel, « Amitié et rupture de l'amitié. Moines et grands laïcs provençaux au temps de la crise grégorienne (milieu XI^e - milieu XII^e siècle) », 2005, p. 65.

²⁶ Pharien se soumet ainsi à Claudas lorsqu'il découvre qu'il dit la vérité à propos des deux lévriers (transformés en enfants) envoyés par Ninienne : « Et che qu'il en voldront faire, je le vous savrai a dire ja, car je n'en valdroie estre blasmés ne d'eus aidier vers vous a tort, encore soient il mi ami carnal et mi pareil, ne de vous grever a vostre droit, encore aiés vous la terre a mes liges signors a tort saisie » (L, XIVa, 37). L'espion du roi Claudas loue les vertus d'Arthur et jure ainsi : « Pour che ne m'est il pas avis qu'il puist estre par nul homme desirétés ne je ne l'oseroie a nul homme, tant soit mes carneus amis, loer ; ne Dieux nel fist onques teil pour oublier deis la u vous dites, ne Diex ne fist onques hom, tant soit mes carneus amis ne tant m'ait de bien fait, s'il le pooit desirer et je l'en pooie garantir, que je ne l'en garandesise a mon pooir, et après en feroie ma penitance. » (L, VIIa, 13)

²⁷ L, LIVa, 6.

²⁸ « L'amitié au Moyen Âge est bien sûr un amour ». Damien Boquet, *L'ordre de l'affect au Moyen Âge. Autour de l'anthropologie affective d'Aelred de Rievaulx*, 2005, p. 283.

²⁹ Voir à ce propos Philippe Haugeard, « Harmonie politique et révolte : nature et fonction de l'*amor* dans la relation vassalique (Girard de Roussillon, Lancelot en prose) », 2007, p. 163-177.

³⁰ *Ibid.*, p. 171.

- Dans un réseau fondé sur une élection, – l'*amor* définissant alors autant la confiance que l'affection, ce qui le rapproche de notre amitié moderne –, les relations d'amitié charnelle aussi reposent sur un rétrécissement du cercle des amis, du compagnonnage le plus large, on passe ainsi à un cercle de proches qui parfois vont supplanter les compagnons / amis.
- Dans un réseau d'alliances – qui repose aussi sur l'*amor* mais dans son sens juridique – l'amitié charnelle permet de définir les plus proches, ceux en qui l'on peut avoir entière confiance ; elle se superpose à l'alliance, dont elle est l'un des éléments nécessaires.

Aimer ses parents comme dieu : l'amitié charnelle, une spiritualisation de la chair

Un deuxième point d'ambiguïté relève de l'utilisation spécifique qui est faite de l'expression dans les textes en langue vernaculaire. Les *amis charnels* permettent de désigner des liens qui ne sont jamais définis en terme d'« amitié charnelle » dans nos textes. Tout au plus trouve-t-on une mention de la *carnel amor*, ce qui tend à confirmer la nature englobante de l'*amor*. L'expression est pourtant empruntée au vocabulaire théologique – l'acception est relevée dans le Du Cange, mais semble relativement marginale – et, ce que j'appelle l'amitié charnelle s'entend exclusivement comme un lien entre proches voire très proches parents. Il faut sans doute noter cet écart distinctif avec le discours théologique. Les amis charnels y sont rares – ils apparaissent dans des exemples qui ont pour but de les disqualifier – parce que l'amitié charnelle y est très largement dévalorisée ; c'est le cas en particulier d'Aelred de Rielvaux qui affirme : « Verum amicitiae carnalis exordium ab affectione procedit, quae instar meretricis divaricat pedes suos omni transeunti, sequens aures et oculos suos per varia fornicantes³¹ ». Dans nos textes, pourtant, la confiance qui prévaut dans le lien signale un sens très éloigné de celui de l'abbé pour qui l'amitié charnelle se situe au bas d'une échelle qui doit mener jusqu'à l'amitié spirituelle, moyen d'approcher Dieu : « qui manet in amicitia, in Deo manet, et Deus in eo.³² » (I, 36). Il faut donc maintenant interroger cet écart distinctif, à peine esquissé ici et examiner en quoi l'amitié charnelle dans le *Lancelot en prose* propose un modèle d'affect qui permet lui aussi de s'élever.

³¹ Aelred de Rielvaux, *De spirituali amicitia*, I, 39. « L'amitié charnelle débute par une affection qui s'offre à tout passant, à l'exemple de ce que font les femmes de mauvaise vie ; on y fornique de diverses manières en se laissant entraîner par les sens de l'ouïe et de la vue par où pénètre jusqu'à l'esprit l'image des corps à la belle apparence et des plaisirs sensibles ». Traduction de sœur Gaëtane de Briey dans *L'Amitié spirituelle, Vie monastique*, 1994, n° 30, p. 29.

³² Aelred fait référence à la fois à Jean 4, 16 et à Saint Augustin, *De la Trinité*, VI, 5, 7. Aelred de Rielvaux, *De spirituali amicitia*, I, 70. « Qui demeure dans l'amitié, demeure en Dieu et Dieu demeure en lui », *Ibid.*, p. 36 pour la traduction.

Ce qui m'a intéressée dans les mentions qui sont faites des *amis charnels* dans l'ensemble du roman, c'est qu'elles apparaissent toutes dans des moments de crise³³, à la faveur desquelles ces *amis charnels* sont signalés, leur place étant alors envisagée de nouveau au sein du système hiérarchique considéré. À titre d'exemple, je souhaiterais m'intéresser à un passage du début du *Lancelot en prose*, au moment de la guerre entre Claudas et Pharien. L'examen des occurrences du texte, permet de nouer un ensemble de relations d'amitié charnelle autour de Pharien, l'expression revenant en effet fréquemment dans ce début de roman³⁴. Pharien est entouré d'un réseau diffus de proches, sur le mode de ce que j'ai défini comme relevant de l'alliance féodo-vassalique.

Cette crise est donc une crise seigneuriale. Le contexte en est la guerre de Gaule, qui met en scène les enjeux de pouvoirs féodaux. Tout le début du *Lancelot en prose* montre cet enjeu fondamental qu'est la domination des terres par les aristocrates laïcs : « les conflits [...] concernent tous la terre, la seigneurie et l'honneur, sur lesquels se fonde la puissance réelle et symbolique de l'aristocratie laïque » rappelle Florian Mazel dans son analyse du conflit de Chorges³⁵. Il se manifeste dans l'un des épisodes de cette guerre liminaire, épisode qui met en scène Pharien, chevalier déshérité par Bohort de Gaunes, qui est devenu depuis l'homme lige de Claudas de la Déserte, qui lui a rendu sa terre. Ce dernier l'a pourtant trahi en entretenant une liaison adultère avec sa femme. Lorsque la femme de Bohort, la reine Evaine fuit le royaume, Pharien lui promet au nom de la *fides* qui le lie au roi Bohort, de veiller sur ses enfants. En effet, il est toujours lié à lui par hommage vassalique, car « il n'isi onques de l'ommage au roi Borhort³⁶ ». Il est remarquable de voir que ce début du *Lancelot en prose* fait appel de façon très appuyée à un réseau de références au fonctionnement de la société féodo-vassalique. Les liens de dépendance des uns et des autres sont ainsi décrits avec insistance. Toute la première partie met en avant, avec un formalisme exacerbé, le fonctionnement du système féodal, son jeu d'alliances et les devoirs qu'il induit. C'est justement dans ce moment critique où les alliances se renversent et se reconstruisent, que Pharien en appelle, face à

³³ On pourrait étendre la remarque à toutes les occurrences de l'expression, même si dans le cadre de cette étude, je me limite à une seule de ces crises.

³⁴ Deux autres réseaux pourraient être signalés. Le premier autour d'Arthur, dont les neveux Gauvain, Gaheriet, Guerrehet et Agravain sont ainsi désignés à la fin du cycle. Le second autour du couple Lancelot-Guenièvre, l'expression désignant alors en particulier les cousins du premier et les proches de la seconde, dans les exemples cités plus haut. Ils mettent en jeu d'une part une crise de la souveraineté d'Arthur et d'autre part une concurrence entre amitié pour Galehaut et loyauté pour Arthur, que les limites de cet article ne me permettent pas de développer. De plus, dans nos textes, il a déjà été montré comment l'amitié pouvait relever d'un moyen de salut. C'est en particulier le cas de Lancelot et Galehaut, ce dernier accédant à une forme de juste gouvernement grâce à l'influence de l'amitié du premier. Voir Micheline Combarieu du Grès, « La « loial compaignie » de Galehaut et Lancelot : de l'amitié comme moyen de salut », 2002.

³⁵ Florian Mazel, « Amitié et rupture de l'amitié », 2005, p. 56.

³⁶ C'est Lambègue qui le rappelle au moment où Pharien est accusé de trahison. (*L*, VIIa, 11).

Claudas, à ses *amis charnels*³⁷, réseau d'alliés de même rang que lui, qu'il brandit autant comme une menace face au traître que comme un rappel de sa valeur. Huguette Legros remarque ainsi que « les expressions “amis charnel” et “prochain ami” sont assez rarement utilisées pour désigner un membre de la parentèle et le sont surtout lorsqu'il semble bon de rappeler les liens de parenté qui unissent les protagonistes, soit parce que leur aide est alors particulièrement précieuse, soit, au contraire, parce qu'elle fait problème. [...] Les membres du lignage ne sont-ils pas des alliés naturels et privilégiés³⁸ ? ». L'expression est suffisamment rare dans l'ensemble du cycle aussi pour avoir une valeur particulière dans l'ouverture du roman, moment qui signale un monde féodal en crise ; en effet, Claudas est un roi défaillant. Le domaine d'influence du roi, comme le fait rappeler Eudes de Blois au roi Robert par Fulbert de Chartres est ainsi défini depuis le XII^e siècle : « la justice et la paix sont la racine et le fruit de ton office³⁹ ». La définition de ces « bons offices » remonte à l'Antiquité et à Cicéron mais parvient à l'Occident médiéval par le texte de saint Ambroise, qui les définit par rapport à l'imitation de Dieu, qui est parfait : « imitatur perfectum patrem⁴⁰ ». Cette imitation repose sur la *misericordia*, qui consiste en la distribution de ses bien, la *justicia*, le fait de ne pas nuire à autrui, la bienfaisance, *beneficentia* et la *benevolentia*, la bienveillance.

Or, Claudas est un roi avaricieux qui s'illustre par sa propension à provoquer les guerres et par ses trahisons ; supposé être le garant de l'ordre terrestre⁴¹, il n'est ici que le vecteur du désordre, représentant par excellence du mauvais dominant laïc, soumis à ses instincts bestiaux : il chasse le sanglier⁴², couche avec la femme de son vassal, ripaille et guerroie. Plus intéressant, Claudas est celui qui tisse autour de lui un réseau d'amitiés charnelles et mondaines, au sens où l'entend Aelred, fondée sur un partage du vice et sur l'intérêt⁴³. Les alliances qu'il génère relèvent, de même que les amitiés charnelles et mondaines d'Aelred, de la recherche d'un plaisir sensuel : accroissement du pouvoir, des richesses, du plaisir charnel et physique. Nous sommes donc ici, en présence de ce roi, dans une représentation doublement négative : mauvais dominant laïc, il est dénoncé par deux types de modèles, l'un

³⁷ Voir notes 24 et 26.

³⁸ Huguette Legros, *L'amitié dans les chansons de geste à l'époque romane*, 2001, 58-59.

³⁹ Yves Sassier, *Royauté et idéologie au Moyen Âge : Bas-Empire, monde franc, France (IV^e-XII^e siècle)*, 2002, p. 290.

⁴⁰ Saint Ambroise, *Les devoirs*, 1984, t. 1, I, 11, 38, p. 113. La miséricorde « imite le père qui est parfait ».

⁴¹ Yves Sassier, *Royauté et idéologie au Moyen Âge : Bas-Empire, monde franc, France (IV^e-XII^e siècle)*, 2002, p. 293.

⁴² Sur la symbolique de la chasse au sanglier, voir Michel Pastoureau, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, 2004, p. 436.

⁴³ Aelred de Rielvaux, *De spirituali amicitia*, I, 37. On peut citer en exemple l'alliance qui le lie au sénéchal de Ban de Benoïc, qui trahit son maître au profit de l'usurpateur.

extérieur au texte, relève du discours théologique, l'autre, à l'intérieur du texte, relève d'un discours qui détourne cette amitié charnelle à son profit, tout en réprouvant comme le discours théologique la bassesse des hommes bestiaux. Dans le même temps, il est celui qui n'a pas d'*amis charnels*, au sens présenté dans le discours laïc : aucun de ses proches ne cherche à lui venir en aide, pire, son espion lui vante les mérites d'un autre roi, Arthur, pour lequel il accepterait de se sacrifier et de sacrifier sa parenté ; il est donc là encore renvoyé à sa bestialité : « homo bestiae comparetur, non habens qui sibi collaetetur in rebus secundis, in tristibus contristetur⁴⁴ ». Mauvais dominant laïc, il a fondé son pouvoir sur l'*avaritia* et la *potentiae cupiditas*, cherchant par la trahison et les fausses promesses l'accroissement de ses richesses et de son pouvoir. Ses ennemis recourent donc à leur propre réseau d'alliance pour juguler celui qui n'assume plus son devoir de justice et de paix.

Deux mentions de l'expression, dans un épisode qui précède la menace faite à Claudas par Pharien, montrent l'importance particulière de ce réseau de parents et d'alliés dans ce contexte de tension extrêmement violente entre le roi et son vassal. Lorsque Claudas accepte de se rendre aux barons de Gaunes, Lambègue, fidèle au roi Bohort veut le tuer et se brouille avec son oncle Pharien, qui veut l'épargner par loyauté. Pourtant, lorsque celui-ci risque de mourir dans une bataille, Lambègue vient à son secours :

Mais quant Lambergues ses niés voit le sanc qui des plaies li degoutoit, si nel pot plus ses cuers soffrir, car nature de carnel amor li faisoit avoir pitié de chelui qui estoit ses drois sires et ses oncles⁴⁵.

La scène permet de mettre en tension les deux types de liens, alliance et affinité, subsumés par la *carnel amor*. Il semble donc particulièrement signifiant ici, que lorsque le pouvoir royal, construit sur un système d'alliances symboliques, vient à manquer à son devoir, c'est aux alliances « naturelles » qu'il faut avoir recours. Ces dernières sont particulièrement mises en valeur ici, de façon presque inattendue. L'élan de Lambègue vers son oncle émane du *cuer*, et relève donc des qualités intérieures de l'individu, le cœur étant le siège de toute la vie affective. Mais, plus significativement, une analyse du lien charnel est proposée ici, qui le lie à la pitié. Or, ce dernier lexème est une traduction de la *pietas* latine, terme qui définit, au Moyen Âge, d'abord un lien entre Dieu et les hommes, puis entre les hommes et Dieu, et enfin un lien unissant les hommes entre eux. Plus important, « la *pietas* entre les hommes est très étroitement associée au registre de la *caritas* » remarque Anita Guerreau-Jalabert, signalant les co-occurrences fréquentes dans les textes latins de *amor*, *misericordia*, *affectio*

⁴⁴ Aelred de Rielvaux, *De spiritali amicitia*, 1994, II, 10, p. 39. « il est proche de la bête celui qui n'a personne avec qui se réjouir dans le bonheur ou s'attrister dans le malheur ».

⁴⁵ L, XIVa, 67.

ou *affectus*⁴⁶, ce qui est aussi remarquable dans notre extrait. Or la pitié / piété est un sentiment naturel ; c'est une vertu dont découle la *caritas*, elle se rapproche de l'amitié d'Aelred, en ce qu'elle est restreinte aux gens de bien par une loi naturelle⁴⁷. Entouré de ses égaux, comme il le rappelle lui-même, Pharien peut accomplir ce devoir d'amitié idéale. En effet, c'est l'une des premières conditions pour parvenir à l'amitié, selon Aelred : « natura doceret omnes aequales, quasi collaterales ; nec esset in rebus humanis superior vel inferior, quod est amicitiae proprium⁴⁸ ». À côté des instincts bestiaux de Claudas, se tisse un autre type d'alliance, reposant au contraire sur la circulation de l'*amor* entre proches parents qui devient donc remarquable. Ainsi, Lambègue aime son oncle naturellement, comme on aime naturellement Dieu ; en cela, son retournement est exemplaire. Il l'est d'autant plus que la coordination « ses droit sires et ses oncles » place Pharien en lieu et place de seigneur, terme volontairement ambigu en ancien français⁴⁹. La pitié permet ici la circulation de l'*amor* sur le modèle de la *Pietas Dei*, propre au Moyen Âge. Cet amour parfait et désintéressé que seuls de proches parents peuvent faire circuler entre eux se double d'une relation verticale, imitation de l'amour envers le créateur et surtout de l'amour du créateur.

Or, cette réaction ne paraît pas aller de soi dans l'univers de la fiction ainsi présenté, les témoins de la scène s'étonnent unanimement de la réaction de Lambègue :

Quand li .x. voient que Lambegues se met en aventure de mort por son oncle qu'il quidoient qu'il haïst tant, si en ont il meisme moult grant pitié et dient que moult est fols qui s'entremet d'amis carneus. (L, XIV, 68).

Les témoins de l'assaut entre l'oncle et le neveu ont tous prêté serment à Pharien. Liés à lui par un serment et donc aussi par une forme de *fides*, alliance hautement valorisée dans le roman (voir *supra*), ils sont ébahis pas la réaction du neveu, les liens d'amitié charnelle, étant ceux que l'on est prêt à sacrifier justement au nom de la loyauté. S'ils se comportent comme de loyaux vassaux, ils ne font pas partie de ce cercle restreint des *amis charnels* et c'est à ce titre que la réaction de pitié naturelle du neveu les étonne. Cette scène permet l'énoncé au présent gnomique d'un constat sur la force des liens entre proches parents « mout est fols qui s'entremet d'amis carneus » ; la remarque semble dès lors avoir valeur de règle et permet de

⁴⁶ Anita Guerreau-Jalabert et Bruno Bon, « Pietas : réflexions sur l'analyse sémantique et le traitement lexicographique d'un vocable médiéval », 2002, p. 80.

⁴⁷ « inter paucos bonos naturali lege resedit », Aelred de Rielvaux, *De spirituali amicitia*, 1994, I, 59. Voir aussi pour Saint Ambroise, *les devoirs*, 1984, t. 1, p. 127.

⁴⁸ Aelred de Rielvaux, *De spirituali amicitia*, 1994, I, 57. « tous sont égaux, placés quasiment côte à côte, et qu'il n'y a, au plan humain, ni supérieur, ni inférieur : ceci est le propre de l'amitié ».

⁴⁹ Joseph Morsel a fait remarquer que ce mot couvre à la fois le champ féodal et religieux dans la langue vernaculaire et supplée au latin *dominus*. Joseph Morsel, *L'aristocratie médiévale. La domination sociale en Occident, V^e-XV^e siècle*, 2004, p. 162.

replacer cette relation au sommet d'une hiérarchie occupée jusque là par la *fides*. De plus, cette fois-ci, eux-mêmes sont pris de pitié pour Lambègue. Entre hommes de bien, l'*amor/caritas* continue donc à circuler : « Amor autem aut ex nature, aut ex officio [...] procedit⁵⁰ » rappelle Aelred ; c'est parce qu'ils sont fidèles qu'ils sont capables de s'émouvoir. Le sacrifice du neveu devient doublement exemplaire, puisqu'il illustre le précepte de l'Évangile de Jean, glosé par Aelred : « maiorem hac [...] dilectionem nemo habet, quam ut animam suam ponat quis pro amicis suis. Ecce quousque tendi debet amor inter amicos, ut scilicet velint pro invicem mori⁵¹ ». Capables d'une amitié parfaite, l'oncle et le neveu sont ceux qui permettent à un ordre temporaire d'être rétabli, ordre féodal puisque les serments peuvent désormais être respectés. L'élan de la *caritas* est donc ici un vecteur d'ordre, la scène se terminant dans une réconciliation générale : Pharien pardonne à son neveu et Lambègue pardonne à son oncle⁵²... Il répond d'ailleurs de manière à peine voilée au commandement divin : « tu aimeras ton prochain comme toi-même⁵³ ». Cette pitié/piété répond à une exigence de conformité avec le modèle divin, conformité dans laquelle se place le modèle féodo-vassalique tel qu'il est proposé ici.

La réorganisation de la hiérarchie spirituel / charnel se fait donc dans cet épisode liminaire du roman au profit du charnel, l'Église étant absente du système ainsi représenté. Le seigneur ou le roi est au sommet d'une hiérarchie pensée en termes d'alliances et permettant un décalque du modèle clérical mais tout entier orienté vers le profane. L'*amor* le plus valorisé est ici dirigé vers le seigneur, quand l'amitié charnelle permet de tisser des liens de confiance très forts mais moins positivement qualifiés, parce que plus apte à être sacrifiés au profit des premiers. Tout comme le fidèle se sacrifie à son Dieu, le chevalier se sacrifie à son seigneur pour lui permettre de faire régner la concorde et d'assurer la domination des terres. Pharien, dans le début du roman, représente le bon dominant laïc, dispensateur de sagesse et dont la conduite est en tous points exemplaire et conforme à la volonté divine. Devant les affronts répétés d'un roi défaillant, l'urgence est de pouvoir rétablir la paix entre les différents partis. Or, si comme le rappelle Éléonore Andrieu, « dans le processus grégorien de jugulation de la violence animale du prince et de limitation de sa puissance à ce seul attribut, et face à [un]

⁵⁰ Aelred de Rievaulx, *De spirituali amicitia*, 1994, III, 2-3. « l'amour procède soit de la nature, soit de bons offices ».

⁵¹ *Ibid.*, ch.2, §. 33. « Personne [...] n'a de plus grand amour que celui qui donne sa vie pour ses amis. Voilà jusqu'où doit s'étendre l'amour entre des amis, jusqu'à vouloir mourir l'un pour l'autre ».

⁵² Pharien pardonne aussi à sa femme, qui a fait preuve d'un élan de pitié envers son neveu, qu'elle haïssait pourtant. Le texte néanmoins ne fait pas mention de *pitié* en ce qui la concerne. Elle lui demande *merchi* pour son neveu au nom de sa valeur chevaleresque. En choisissant de se sacrifier pour celui qu'elle détestait, la femme adultère et coupable permet la rédemption de la chair en faisant preuve de loyauté envers celui qu'elle détestait.

⁵³ Matthieu, 12, 29-31 ; 5,43 ; 19,19 ; 22,39.

portrait du laïc en *homo animalis* (I Cor 2, 14), se dressent l'Église et le clerc⁵⁴ », notre roman leur substitue des personnages unis par un lien que ces derniers – l'Église et les clercs – condamnent par ailleurs. La charnalité est ici assumée dans le sens où elle est le vecteur d'un modèle de *bone amor*, fait de *pietas* et de *misericordia*. Elle n'en reste pas moins paradoxale et condamnée dès lors qu'elle conduit le roi ou le seigneur à manquer à son office. Autrement dit, dans un système de valeur dans lequel l'Église est omise, le roi, dès lors qu'il est défaillant, n'est plus à même de se comporter en figure exemplaire sur le modèle divin. C'est ici une perspective augustinienne de ressemblance / dissemblance avec le créateur qu'il faut envisager, celle-ci se concentrant sur le principe de la *pietas*, vertu « utile à tout⁵⁵ » et comprenant surtout la promesse de la vie éternelle. Imitant Dieu, ce sont des hommes qui aiment le mieux qui se conduisent le mieux, gagnant alors leur salut spirituel, non pas aux dépens de leur chair, mais par leur chair. Ce sont ici justement ceux qui sont issus d'une copulation animale qui proposent à la chevalerie une forme de spiritualisation et la rapprochent d'un idéal de communauté spirituelle construite ici sur un modèle de circulation de la *caritas*⁵⁶.

Marie Dupuy

Bibliographie

AELRED DE RIELVAUX, *De spirituali amicitia, L'Amitié spirituelle, Vie monastique*, n° 30, p. 29. [Sœur Gaëtane de Briey (trad)].

SAINT AMBROISE, *Les devoirs*, Paris, France, Les Belles Lettres, 1984. [M. Testard (éd. et trad.)].

⁵⁴ Éléonore Andrieu, « *Si le distraing par mi le cors (Le Chevalier au Lion) : droit et violence dans l'essart* (vers 1180) », 2013, p. 39-52.

⁵⁵ Saint Paul, I, *Tim*, 4, 8 : « La piété est utile à tout. Elle possède la promesse de la vie, de la vie présente et de la vie future ».

⁵⁶ Ces développements doivent beaucoup à de nombreux échanges avec Éléonore Andrieu. Qu'elle soit ici chaleureusement remerciée.

ANDRIEU, Éléonore, « *Si le destraig par mi le cors (Le Chevalier au Lion) : droit et violence dans l'essart (vers 1180)* », dans Philippe HAUGEARD et Muriel OTT (éd.), *Droit et Violence dans la littérature du Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 39-52.

BASCHET, Jérôme, *Le sein du père. Abraham et la paternité dans l'Occident médiéval*, Paris, Gallimard, 2000.

BOQUET, Damien, *L'ordre de l'affect au Moyen Âge. Autour de l'anthropologie affective d'Aelred de Rievaulx*, Caen, CRAHM, 2005.

CARRON, Roland, *Enfant et parenté dans la France médiévale : X^e-XIII^e siècles*, Genève, Droz, 1989.

COMBARIEU DU GRÈS, Micheline, « La « loial compagnie » de Galehaut et Lancelot : de l'amitié comme moyen de salut », dans Danielle BUSCHINGER (dir.), *Amitié épique et chevaleresque : actes du colloque d'Amiens*, Amiens, Presses du Centre d'études médiévales, Université de Picardie-Jules Verne (Médiévales), 2002, p. 8-27.

La mort le roi Artu, Genève, Droz, 1964. [J. Frappier (éd.)].

GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IX^e au XV^e siècle...*, Paris, Librairie des Sciences et des arts, 1937.

GUERREAU-JALABERT, Anita, « La Culture courtoise », dans Michel SOT, Jean-Patrice BOUDET et Anita GUERREAU-JALABERT (dirs.), *Histoire culturelle de la France*, Paris, Éditions du Seuil, 2005, p. 207-254.

GUERREAU-JALABERT, Anita et Bruno BON, « Pietas : réflexions sur l'analyse sémantique et le traitement lexicographique d'un vocable médiéval », *Médiévales*, n°42, 2002, p. 80.

GUERREAU-JALABERT, Anita, « Des fées et des diables. Observations sur le sens des récits « mélusiniens » au Moyen Age », dans Jeanne-Marie BOIVIN et Proinsias MAC CANA (dirs.), *Mélusines continentales et insulaires. Actes du colloque international tenu les*

- 27 et 28 mars à l'Université Paris XII et au Collège des Irlandais., Paris, Honoré Champion, 1999, p. 105-307.
- « L'Arbre de Jessé et l'ordre chrétien de la parenté. », dans Dominique IOGNA-PRAT, Éric PALAZZO et Daniel RUSSO (dirs.), *Marie, Le culte de la Vierge dans la société médiévale*, Paris, Beauchesne, 1996, p. 137-170.
- « Fées et chevalerie. Observations sur le sens social d'un thème dit merveilleux. », *Miracles, prodiges et merveilles au Moyen Âge. Actes du XXV^e Congrès de la SHMESP (Orléans, juin 1994)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p. 133-150.
- HALARY, Marie-Pascale, « Régénérer la chair par l'esprit grâce au parrainage. Sur quelques vers d'Aliscans (v. 978-981) », dans Marylène POSSAMAÏ-PÉREZ et Jean-René VALETTE (dirs.), *Chanter de geste : l'art épique et son rayonnement au Moyen Âge. Hommage à Jean-Claude Vallecalle*, Paris, Champion, 2013, p. 153-170.
- LE GOFF, Jacques, « Le rituel symbolique de la vassalité », *Un autre Moyen âge*, Paris, Gallimard (Quarto), 1999, p. 333-399.
- HAUGEARD, Philippe, « Harmonie politique et révolte : nature et fonction de l'*amor* dans la relation vassalique (Girard de Roussillon, Lancelot en prose) », *Bien dire et bien apprendre*, n° 25, 2007, p. 163-177.
- LEGROS, Huguette, *L'amitié dans les chansons de geste à l'époque romane*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2001.
- MAZEL, Florian, « Amitié et rupture de l'amitié. Moines et grands laïcs provençaux au temps de la crise grégorienne (milieu XI^e - milieu XII^e siècle) », *Revue historique*, vol. CCCVII, n° 633, 2005, p. 53-95.
- Lancelot*, Genève, Droz, 1984, 9 vol. [A. Micha (éd.)].
- MORSEL, Joseph, *L'aristocratie médiévale. La domination sociale en Occident, V^e-XV^e siècle*, Paris, Armand Colin (U. Histoire), 2004.

PASTOUREAU, Michel, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, Éditions du Seuil, 2004.

SASSIER, Yves, *Royauté et idéologie au Moyen Âge : Bas-Empire, monde franc, France (IV^e-XII^e siècle)*, Paris, Armand Colin, 2002.

TURLAN, Juliette M., *Amis et amis charnels d'après les actes du Parlement au XIV^e siècle*, Paris, Sirey, 1969.